

Le Bien Public

7 boulevard Chanoine Kir BP 21550, 21015 Dijon

A l'attention du Directeur de la rédaction

OBJET : Droit de réponse

Bonjour, Monsieur

Les lecteurs du Bien Public, dont nous sommes, ont été surpris par un chiffre cité dans un article du mardi 20 septembre 2022, relayant la conférence de presse, tenue la veille par le Préfet Fabien Sudry. Le chiffre cité de 32 mats en Côte d'or est erroné. Plus grave : il laisse entendre que notre département serait en retard, en matière de déploiement d'énergies renouvelables. Un retard contredit pas les statistiques émanant de la Préfecture elle-même.

Nous souhaitons donc exercer notre droit de réponse, avec le texte suivant :

"32 mâts, en Cote d'Or ? Ou 32 parcs correspondant à 150 éoliennes en fonctionnement ?

Le Bien Public et l'ancien Préfet Fabien Sudry se sont-ils compris lors de la conférence de presse du 19 septembre 2022 ? « Sur l'existant, le préfet a expliqué que le département comptait déjà 32 mâts éoliens, ce qui représente un tiers de la capacité de la région », peut-on lire dans l'article du Bien Public publié le lendemain. On est bien loin du compte !

Ce chiffre de 32 mats ne colle pas avec ceux publiés par la DREAL, qui mentionnait déjà en avril 2022

-98 parcs éoliens autorisés, soit 708 éoliennes pour une puissance cumulée de 1853.4 MW

-58 parcs éoliens en fonctionnement (construits et exploités), soit 422 machines .

La différence correspond aux parcs en construction ou en recours , soit 46 parcs en instruction ou 295 machines, au total .

Eolien : la Cote d'Or pas en retard !

En Cote d'or, on compterait plutôt 158 mats érigés sur l'un des deux départements les plus engagés, avec l'Yonne, dans le développement des énergies renouvelables;

. Si l'on tient compte des zones protégées autour du vignoble et des alentours de Beaune, Autun et Dijon, et des contraintes de protection de l'environnement et de la biodiversité, le Sud de l'Auxois a largement contribué au développement de l'éolien. Sans compter que la réalité va au-delà de ces chiffres, au gré des autorisations n'apparaissant pas immédiatement dans les statistiques.

A l'aube du vote d'une loi sur le développement des énergies renouvelables, et des objectifs fixés aux préfets, en matière d'éolien, ces précisions répondent aussi à l'objectif, affiché, d'une plus grande implication et information des élus et du public, en matière d'énergie éolienne.

Jean-Luc BARBIER Maire de Painblanc et Pdt d'APEPT2A, apept2a@gmail.com

Sylvie NAUDIN, Présidente Trop d'éoliennes en Auxois Tel : 06 32 97 35 25

PS Pour illustrer ce rectificatif, voici la carte éditée par l'association APESeine (MAJ de septembre 2022)

Carte des parcs éoliens
en Côte d'Or
Septembre 2022



0 25
kilomètres



Parc en
fonctionnement

158
éoliennes



Parc
autorisé

94
éoliennes



Parc déclaré
en cours
d'étude

73
éoliennes



Parc en cours
d'étude. Mat
de mesure en
place

70 à 100
éoliennes

400
éoliennes

Monsieur BARBIER Jean-Luc
Madame NAUDIN Sylvie

Par mail uniquement

DIJON, le 6 décembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre droit de réponse, mais je ne pourrai pas le publier en l'état.

En effet, un droit de réponse s'applique aux personnes, entreprises ou associations mises en cause dans un article, ce qui ne s'applique pas à vous.

En revanche, je vous remercie de nous avoir alertés sur cette erreur pour que nous évitions de la renouveler à l'avenir.

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** mes sincères salutations.



Frédéric BOUVIER
Directeur Départemental